

MAURITANIE

Mieux soigner les femmes enceintes, les jeunes mères et les nourrissons



Le système de santé maternelle et néonatale de la Mauritanie est fragile et bénéficie à une faible part de la population. Conséquence : l'un des taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés du monde. C'est pourquoi l'AFD contribue à consolider et élargir l'offre de soins, à l'échelle nationale et régionale.

CONTEXTE

L'accès à des soins de santé maternelle et néonatale de qualité est difficile en Mauritanie. Les régions pauvres et rurales sont particulièrement touchées. De nombreuses MauritanienNES accouchent à domicile et ne bénéficient d'aucun suivi pré ou postnatal. Lorsqu'elles sont prises en charge, la qualité des soins est souvent insuffisante : manque de personnel, faibles capacités de réanimation et de transfusion sanguine... La mortalité maternelle était de 626 pour 100 000 naissances vivantes en 2011. La mortalité infantile était quant à elle de 114 pour 1 000. Malgré les efforts de l'État, la marge de progression reste importante.

En 1998, le gouvernement a créé un forfait obstétrical. Ce dispositif d'assurance volontaire permet aux femmes de bénéficier, pour 15 à 17 euros, d'un suivi de grossesse, d'un accouchement dans un centre de santé public et d'une consultation postnatale. Mais la population a peu recours à ce dispositif : il ne couvre pas tout le territoire et les centres de santé manquent toujours de moyens humains et matériels.

DESCRIPTIF

Le programme d'amélioration de la santé maternelle et néonatale vise à renforcer l'offre de soins en Mauritanie, en particulier dans l'Assaba, l'une des régions les plus pauvres du pays. L'AFD soutient ce programme via une subvention de 7 millions d'euros. L'État mauritanien participe également à son financement à hauteur de 700 000 euros.

L'objectif du programme est triple :

- Élargir l'accès au forfait obstétrical à l'échelle nationale en le mettant en place dans de nouveaux centres de santé et en formant leurs personnels, avec un accent particulier sur l'Assaba.
- Tester de nouveaux dispositifs en Assaba pour améliorer le recours aux soins et la qualité des soins : le programme prévoit notamment la création de gîtes pour héberger les femmes isolées, l'acquisition d'ambulances ou le développement du don du sang pour les transfusions.
- Appuyer le ministère mauritanien de la Santé et ses directions régionales pour évaluer l'impact du

16/06/2017

Date de début
du projet

31/12/2022

Date de fin du
projet

 Assaba, Mauritanie
Localisation

 Santé et protection sociale
Secteur(s)

 Subvention
Outils de financement

 7 000 000 EUR
Montant du financement

 5 ans
Durée du financement

Ministère de la Santé - Programme national de la santé de la reproduction Direction régionale des affaires sanitaires de l'Assaba
Bénéficiaires

programme et pérenniser ses effets.

IMPACTS

- Accès des ménages les plus pauvres à des soins de qualité.
- Amélioration de l'autonomie des femmes dans le recours au soin.
- Réduction des inégalités géographiques entre villes et zones rurales.
- Contribution à une réforme durable du système de santé mauritanien.

